

FICHE PRATIQUE PROMOTION INTERNE 2024



REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

statut particulier : décret 2012-924 du 30 juillet 2012

B-2

En 2024, au moins un fonctionnaire territorial pourra être inscrit sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe au titre de la promotion interne organisée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées Orientales.

FONCTIONNAIRES CONCERNES	CONDITIONS A REMPLIR au 1 ^{er} janvier de l'année de la LISTE D'APTITUDE
1° <ul style="list-style-type: none">• Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe• Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe	<ul style="list-style-type: none">• examen professionnel• 12 ans de services publics effectifs• dont 5 ans au moins dans le cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement• avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)
2° <ul style="list-style-type: none">• Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe• Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe <p>Exerçant les fonctions de secrétaire de mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants, depuis au moins 4 ans</p>	<ul style="list-style-type: none">• examen professionnel• 10 ans de services publics effectifs• avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)

Au-delà de ces règles statutaires, s'appliqueront en matière de promotion interne les lignes directrices de gestion établies par le Président du Centre de Gestion.

Les propositions, à retourner **avant le mardi 31 octobre 2023 à 12h00*** doivent comporter une fiche de renseignements (dossier à télécharger) accompagnée des pièces justificatives.

*Au-delà de cette date et horaire, aucun dossier de promotion interne déposé au siège du CDG66 ne sera admis, seul le cachet de la poste à cette date fera foi.

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA TRAITE EN L'ETAT

Le service Conseil statutaire et carrières du Centre de Gestion se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Perpignan, le 01/09/2023

**Le Président du Centre de Gestion
des Pyrénées Orientales,
Robert GARRABE**